

# Liste des prestations et crédits courants

---

Les prestations et les crédits d'impôt remboursables vous aident à payer vos frais de subsistance en ajoutant à votre revenu. Votre admissibilité et le montant que vous recevrez dépendent de votre revenu qui est déterminé par votre déclaration de revenus et d'autres facteurs comme votre âge. Le site Web du gouvernement du Canada offre **un outil de recherche de prestations** que vous pouvez utiliser pour vous aider à trouver les prestations et les services que vous pourriez recevoir. Vous trouverez ci-dessous une liste de certains des prestations et crédits courants.

---

## Avantages et crédits accessibles par la déclaration de revenus

Même si vous n'avez pas de revenu ou ne devez pas d'impôt, il est important de continuer à produire une déclaration de revenus. La production d'une déclaration de revenus est une condition pour faire une demande de nombreux avantages et crédits ou pour s'assurer que vos paiements se poursuivent. Voici quelques-uns des crédits d'impôt remboursables et des prestations qui nécessitent la production d'une déclaration de revenus pour avoir accès au paiement ou pour continuer à le recevoir :

- Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) et le supplément pour personnes handicapées
  - Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)
  - Bon d'études canadien (BEC)
  - Crédit d'impôt pour la condition physique des enfants - Yukon seulement
  - Incitatif à agir pour le climat
  - Crédit pour la TPS/TVH
  - Remboursement de la TPS/TVH pour les salariés et les associés
  - Supplément de revenu garanti (SRG)
  - Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire des personnes âgées du Nouveau-Brunswick — Nouveau-Brunswick seulement
  - Pension de la Sécurité de vieillesse (SV)
  - Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE) — Ontario seulement
  - Prestation trillium de l'Ontario (PTO) — Ontario seulement
  - Supplément remboursable pour frais médicaux
  - Autres crédits d'impôt par province ou territoire
- 

## Programmes d'aide sociale

Chaque province et territoire offre des programmes d'aide financière aux personnes à faible revenu. Les programmes d'aide sociale donnent de l'argent aux gens pour les aider à payer les frais de subsistance comme la nourriture, les vêtements et le logement, et dans certains cas, les médicaments d'ordonnance et les soins dentaires. Chaque programme a ses propres critères d'admissibilité et restrictions. En général, vous devez vivre dans la province ou le territoire et avoir besoin d'une aide financière.

- Soutien du revenu de l'Alberta
  - Programme d'aide au revenu de la Colombie-Britannique
  - Aide à l'emploi et au revenu du Manitoba
  - Programme d'aide sociale du Nouveau-Brunswick
  - Soutien du revenu de Terre-Neuve-et-Labrador
  - Programme d'aide au revenu des Territoires du Nord-Ouest
  - Aide au revenu de la Nouvelle-Écosse
  - Aide au revenu du Nunavut
  - Ontario au travail
  - Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)
  - Programme d'aide sociale de l'Île-du-Prince-Édouard
  - Programmes d'aide sociale et de solidarité sociale du Québec
  - Soutien du revenu de la Saskatchewan
  - Programme de revenu assuré pour personnes handicapées en Saskatchewan (SAID)
  - Assistance sociale du Yukon
-

# Liste des prestations et crédits courants

---

## Prestations et crédits pour des groupes démographiques précis

Certains crédits et prestations ciblent des segments de la population particuliers, comme les personnes ayant des enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

### Familles avec enfants

- Allocation canadienne pour enfants (ACE)
- Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)
- Bon d'études canadien (BEC)
- Prestation pour enfants handicapés
- Prestations de maternité et prestations parentales de l'assurance-emploi

### Personnes handicapées

- Bon canadien pour l'épargne-invalidité
- Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité
- Prestation d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC)
- Prestation pour enfants handicapés
- Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)
- Remboursement de la taxe d'accise sur l'essence
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

### Personnes âgées

- Pension de retraite du RPC
- Supplément de revenu garanti (SRG)
- Pension de la Sécurité de vieillesse (SV)

### Les nouveaux arrivants au Canada

Le site Web du gouvernement du Canada pour les [nouveaux arrivants au Canada](#) fournit des renseignements sur le régime fiscal canadien et des conseils sur la façon de présenter une demande pour des [prestations et crédits pour les nouveaux arrivants au Canada](#).